



S'KRÜTTBLÄTT

FEUILLE D'INFORMATIONS RAPIDES

N°3 / 66 / 2007

le 13 avril 2007

Un budget marqué par les travaux

Le Conseil Municipal vient d'approuver le compte administratif 2006, document de synthèse établi en fin d'exercice par le Maire à partir de sa comptabilité et qui expose les résultats de l'exécution du budget. Constat satisfaisant : le Compte administratif dégage un excédent global de clôture de 301 505,21 €, fruit d'une saine et rigoureuse gestion, en prévision des importants travaux de voirie, d'enfouissement des réseaux secs et de mise en place de l'éclairage public dans la Grand'rue -partie Nord-, les rues de Jebnheim et d'Ostheim et la route d'Illhaeusern.

Précisément, le budget 2007 doit permettre la réalisation de ce chantier et prend en compte son coût estimé à près de 700 000 € TTC, sachant qu'un emprunt de 115 000 € est prévu et que les subventions ont été sollicitées.

Le volume du budget a été arrêté à un montant de 1 036 872 €, soit 2 194 444 € pour la section de fonctionnement et 824 928 € pour la section d'investissement.

Au regard de ces chiffres, il faut noter que le produit total attendu de la fiscalité directe s'élève à 49 892 €, y compris les 400 € provenant de l'augmentation de 1% des taux des taxes d'habitation (6,38%), foncière sur les propriétés bâties (7,84%) et foncière sur les propriétés non bâties (46,26%) ; le taux de la taxe professionnelle, quant à lui, a été maintenu une nouvelle fois à 14,21%.

Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement lance une campagne mondiale de mobilisation pour combattre le changement climatique et invite notamment les communes à planter un « arbre de la Charte de l'environnement ». Au-delà de la mobilisation contre le changement climatique, cette campagne doit permettre de mobiliser chacun d'entre nous sur l'action quotidienne qu'il est possible de mener pour préserver notre qualité de vie.

A cet égard, la commune joue pleinement son rôle, avec la programmation de ce grand chantier qui apporte un plus en ce qui concerne la sécurité, mais aussi l'embellissement de notre village. Il en est de même des travaux de peinture des façades du presbytère que le Conseil Municipal et l'ouvrier communal vont entreprendre en propre régie, ces prochains samedis.

Qui ne risque rien n'a rien ; pire, il régresse. Le Conseil Municipal, fidèle à sa feuille de route, et malgré les faibles moyens budgétaires dont il dispose, compte bien avancer et mettre à la disposition de la population un cadre de vie rénové et agréable. Aux particuliers d'accompagner ces efforts, en rendant le village accueillant par des actions appropriées au niveau de la mise en valeur de leur propriété.

Le Maire
Bernard DIRNINGER

Les principales décisions du Conseil municipal dans sa séance du 10 avril 2007 et informations diverses.

■ ***Cession de terrain au profit de la Commune***

Conformément au code de l'urbanisme et au permis de construire délivré le 17 octobre 2006, la SCI CLOS DES HABSBURG cède à la commune une parcelle de 99 m² au 41 Grand'rue, au vu du PV d'arpentage. L'acte sera établi sous la forme administrative.

■ ***RPI, semaine de quatre jours***

Le Conseil Municipal appelé à se prononcer tout comme de leur côté les parents d'élèves, a donné un avis favorable au maintien de la semaine de quatre jours au sein du RFI, pour la période scolaire allant de 2007/2008 à 2010/2011.

■ ***Acquisition d'une balançoire pour le terrain de loisirs***

Vu l'état de vétusté de la balançoire en place et dans un souci de sécurité, le Conseil Municipal a décidé l'acquisition d'un équipement chaîne acier galvanisé pour un montant TTC de 127,97 €.

■ ***Urbanisme***

Les demandes de permis de construire un garage pour voiture, flanqué d'un appentis, au 11 rue des Vosges et d'une déclaration de travaux exemptés de permis de construire, relative à la mise en place d'un poste de transformation EDF, rue de Jepsheim, présentées respectivement par M. Jean-Marie UTARD et EDF-GDF Distribution Alsace ont été transmises à la DDE pour instruction.

■ ***Don du sang***

Mardi 17 avril 2007 aura lieu la collecte de sang organisée par l'Établissement Français du Sang, en association avec l'Amicale des Donneurs de Sang de Jepsheim-Riedwihr, de 16 h 30 à 19 h 30 à la Salle Polyvalente de Jepsheim. Aujourd'hui en France, 2,5 millions de dons sont nécessaires chaque année pour soigner les malades, les opérés et accidentés ; en Alsace, les besoins en produits sanguins représentent 450 dons par jour. La tendance est désormais à l'augmentation régulière des besoins des hôpitaux en produits sanguins. Il est donc impératif de maintenir la fidélité des donateurs actuels et de trouver de nouveaux donateurs. Il n'existe pas de produit capable de se substituer complètement au sang humain ; le don du sang est indispensable pour sauver une vie.

Donner son sang est un acte généreux, solidaire et responsable qui permet chaque année de soigner 500 000 malades. Merci d'avance aux généreux donateurs qui se verront offrir une collation.

■ ***Campagne 2007 de lutte contre le cancer***

La quête à domicile à Riedwihr a rapporté 2 061,50 € contre 1 939,50 € en 2006 ; la Municipalité remercie les donateurs et les quêteurs bénévoles, Mesdames Jacqueline ULSAS et Paulette UTARD.

■ ***Fourniture et pose de poteaux de signalisation aux arrêts des lignes interurbaines d'autocars***

Le Maire présente cette action de communication du Conseil Général, qui sera mise en oeuvre au courant de la présente année ; le Conseil municipal a néanmoins émis plusieurs observations, quant à l'emplacement de ces poteaux, qui ont été transmises au Département.

■ ***Proposition du Syndicat Intercommunal d'Enlèvement des Ordures Ménagères des Environs de Colmar d'installer des conteneurs enterrés pour la collecte du verre et du papier***

Le coût d'installation est estimé à 12 000 € TTC pour l'acquisition qui serait prise en charge par le Syndicat et à 10 000 € TTC pour le génie-civil qui serait financé par la Commune. La compétence « déchet » ayant été transférée à la Communauté de Communes du Pays du Ried Brun, il appartient à cette dernière collectivité d'instruire le dossier. Pour sa part, le Conseil Municipal serait favorable à cette initiative, mais il émet des interrogations quant à sa mise en oeuvre, eu égard notamment à la présence de la nappe phréatique.

■ ***Réunion publique concernant le chantier d'aménagement de la voirie, le 29 mars 2007***

Précédée par une rencontre de coordination entre les divers acteurs du projet (commune, maître d'oeuvre, entreprises, concessionnaires), cette réunion a permis une information complète et personnalisée des riverains. Le chantier doit en principe démarrer dans la semaine du 23 avril ; pendant la durée des travaux (jusqu'à septembre prochain), il faudra nous munir de patience et faire preuve de compréhension, face aux désagréments que le chantier ne manquera pas d'engendrer.

■ ***Assemblée générale de l'Association des Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP) de Jepsheim et Environs, le 5 avril 2007***

L'association mène ses activités de formation alliant la théorie à la pratique et au sport avec grand sérieux. Composée de 17 JSP (filles et garçons) de 13 à 17 ans, elle comprend 4 jeunes de Jepsheim, 1 de Riedwihr (Jérémy DIRNINGER), 6 de Grussenheim, 4 de Artzenheim et 2 de Ohnenheim.

■ ***Commémoration du 8 mai***

Rendez-vous à 18 heures, le mardi 8 mai, devant le monument aux morts, avec au programme dépôt de gerbe en présence de la section UNC-AFN de Riedwihr-Wickerschwihr, et nominations au Corps de Sapeurs Pompiers de Riedwihr.



NOUS VIENDRAIT-IL L'IDÉE DE RANGER NOS CHAUSSETTES AVEC LES CASSEROLES ? OU ENCORE NOS OUTILS AVEC LES COUVERTS ?

Nous trions tous les jours et c'est notre nature !

Il suffit d'ouvrir nos armoires pour nous en rendre compte. Les vêtements, la vaisselle, les outils, tout est trié.

Trier nos déchets n'est qu'un geste de plus. De tous temps, la nature humaine trie et valorise ses déchets. Au temps de la Préhistoire on recyclait les os de mammouth, au temps des Romains, on avait déjà le souci de la récupération, même Napoléon fit honneur au recyclage puisqu'il fit refondre les 1200 canons d'Austerlitz en vue d'élever la Colonne Vendôme à Paris. Puis à partir de 1792 il y a les chiffonniers. Depuis toujours, l'imagination pour trouver une utilisation nouvelle à un objet ou une matière a été la qualité première des recycleurs, l'idée étant que tout se récupère.

Le tri des déchets est un acte volontaire indispensable pour notre environnement et donc a fortiori pour nous-mêmes ; et c'est dans la cuisine qu'il commence...

Que pouvons-nous trier et pour quoi faire ?

LES PLASTIQUES

Leur traitement permet de les faire renaître sous différentes formes : laine polaire, fibre polyester pour le rembourrage des couettes, anoraks ou peluches ; textiles d'isolation pour les bâtiments, tuyaux, gaines, bouteilles, plastiques de jardinage ou ménager, pneu, plastique automobile...

△ 1 tonne de plastique recyclé = entre 600 et 800 kg de pétrole brut économisé.

SONT RECYCLABLES :

les bouteilles de boissons, les flacons, de lessive, les boîtes de chocolat en poudre ou de farine, les produits d'entretien ou de toilette...

NE SONT PAS RECYCLABLES :

(Les films plastiques et les petits pots yaourts, crèmes...) car ils sont souillés.

LES PAPIERS ET CARTONS

Chaque français consomme environ

180 kg de papier et carton par an.

Traiter ces matières permet de fabriquer du papier recyclé et d'autres cartons, sans être obligé de couper des arbres.

△ 1 tonne de vieux papiers = 600 kg de papier ou 900 kg de carton tout en consommant jusqu'à 4 fois moins d'énergie.

SONT RECYCLABLES :

les journaux, magazines, prospectus, les cartons.

NE SONT PAS RECYCLABLES :

les produits avec de la colle, (enveloppes ou livres), les papiers plastifiés, le papier carbone, les couches-culottes, les mouchoirs...

LES BRIQUES ALIMENTAIRES

Elles sont utilisées dans la fabrication de cartons et de meubles, de papier cadeau par exemple.

LE VERRE

Le verre est recyclable à 100% et en plus indéfiniment.

△ 1 bouteille recyclée = 1 bouteille neuve. Le recyclage du verre, c'est plus de la moitié de l'approvisionnement en matière première des verreries.

SONT RECYCLABLES :

les bouteilles, les pots et les bocaux.

NE SONT PAS RECYCLABLES :

la terre cuite, la porcelaine, les miroirs, les vitres et ampoules électriques.

LES TEXTILES, PLUMES ET DUVETS

La récupération des textiles et leur valorisation permet la fabrication de chiffons d'essuyage et de fibres textiles qui seront transformées en feutre ou en fil. Ces feutres pourront servir aux matelassiers et aux équipementiers automobiles pour l'insonorisation des véhicules.

△ Globalement, 88% des textiles collectés sont valorisés en friperie ou recyclés. Sans les activités de recyclage ces quantités significatives finiraient à la décharge.

Dans notre quotidien, plumes et duvets sont partout. 10 000 tonnes sont récupérées par an. Une fois triées, nettoyées et stérilisées, elles serviront de matière première pour les oreillers, les garnitures de siège, pour les duvets, les vêtements...

LES MÉTAUX

Voiture, produit électroménager, les ferrailles sont omniprésentes dans

notre vie quotidienne. Tous les aciers destinés à la construction sont fabriqués à partir de matière première recyclée. Le recyclage des ferrailles assure la moitié des approvisionnements de l'industrie sidérurgique.

△ 1 vélo = 670 canettes valorisées.
1 voiture = 19 000 boîtes de conserve traitées.

SONT RECYCLABLES :

les boîtes de conserve, les canettes et barquettes en aluminium, les bombes aérosols, les bidons et boîtes métalliques.

NE SONT PAS RECYCLABLES :

les boîtes et barquettes non vidées.

LES CONSOMMABLES BUREAUTIQUES

jeter une cartouche d'encre dont seule l'encre a été utilisée constitue une pollution bien inutile.

Après remplissage de nouveau toner et vérification du bon fonctionnement de la cartouche, celle-ci peut réintégrer la filière de vente.

LES DÉCHETS ORGANIQUES

Réservés au compost. Tout déchet organique peut quasiment être composté et servir à fertiliser la terre du jardin potager ou d'agrément, des plantes en pot.

Il s'agit des déchets de la maison en général : cendre, sciure, copeaux, papier journal, plantes d'intérieur, mouchoirs en papier, ...

Des déchets de cuisine : épluchures, coquilles d'oeufs, marc de café, filtres en papier, sachets de thé ou tisane, pain, laitage, croûte de fromage, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés, restes de viande, ...

Des déchets de jardin : tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes...

Bien trier, c'est bien recycler !

Nos gestes ne sont pas vains, ils sont indispensables à notre environnement.

Nos gestes sont notre avenir.

Que souhaitons-nous laisser à nos enfants ?

Ayons les bons réflexes et les bons gestes pour la planète et laissons aux générations futures un monde viable.

Rien de bien compliqué en somme, il suffit d'un peu de bonne volonté.

Notre avenir est entre nos mains.